

Licence professionnelle Logistique et Système d'Information

Simulation des Flux Logistiques (SFL)

REFERENCE : 60SB365F

Plan de Formation**PRESENTATION DE LA FORMATION**

Année universitaire 2017-2018

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
Responsable pédagogique Agnès BASAILLE – GAHITTE / Tél : 03 85 42 43 41 IUT Chalon sur Saône agnes.basaille@u-bourgogne.fr	Assistante de formation Martine Bailly / Tél : 03 80 39 51 93 martine.bailly@u-bourgogne.fr Ingénieur de formation Emmanuel SALEUR / Tél : 03 80 39 38 69 emmanuel.saleur@u-bourgogne.fr
DESCRIPTIF DE LA FORMATION / OBJECTIFS	
<p>Former des cadres logisticiens connaissant les technologies informatiques et de communication utilisables dans les systèmes logistiques.</p> <p>Pour le parcours 3, ouvert exclusivement en formation continue spécifique (création) :</p> <p>Par son contenu cette formation a pour objectif d'apporter les connaissances nécessaires au futur chef de projet qui sera en charge de développer la simulation afin d'apporter des réponses qualitatives et quantitatives tout en œuvrant pour un niveau d'efficience logistique maximal.</p> <p>Le participant aura acquis le niveau d'expertise suffisant pour pouvoir répondre aux différentes problématiques liée à la simulation de flux logistiques quel qu'en soit le domaine.</p> <p>Les compétences et les connaissances apprises lui permettront de concevoir, de piloter et de suivre un projet tout en respectant les contraintes de qualité, de sécurité, de réglementation et d'environnement dans le respect d'un coût imposé.</p>	
PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Professionnels du secteur 	
DISPOSITIFS	
<p>La formation s'adresse aux salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sur plan de formation ▶ En période de professionnalisation (salariés en CDI du secteur privé) ▶ En Congé Individuel de Formation ▶ Dans le cadre du DIF ou CPF ▶ A titre individuel 	
PRE-REQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La licence est accessible aux titulaires d'un niveau III (bac+2) : DEUG, BTS, DUT avec des 	

- connaissances de base en gestion, bureautique. L'anglais est obligatoire.
- ▶ Par validation d'acquis professionnels et personnels (VAP) pour les professionnels du secteur
 - ▶ Par équivalence de diplôme (Diplômes étrangers...)

MODALITES D'ENCADREMENT / FORMATEURS

Présentiel, suivi de mémoire.

La formation est dispensée par des professionnels et des enseignants, des enseignant-chercheurs de l'université de bourgogne.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- ▶ Durée de la formation : 384h sur 48 jours (dont examens)
- ▶ Lieu de la formation : IUT de Chalon sur Saône
- ▶ Rythme : 3 jours par mois (mercredi, jeudi et vendredi de la 2^{ème} ou 3^{ème} semaine de chaque mois)

MOYENS TECHNIQUES

Ordinateurs, salles équipées de vidéo-projecteurs.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont : retours sur expériences, exposés, visites d'établissements de santé, conférences, élaboration d'un mémoire, élaboration d'un rapport de stage.

SELECTION PEDAGOGIQUE

- ▶ Dates limites de dépôt des candidatures à l'IUT 21 décembre 2017 **Il est cependant vivement conseillé aux candidats de déposer leur candidature dès que possible en raison d'un nombre de places limitées.**
- ▶ Sélection pédagogique (examen des candidatures) : Infos sur <http://www-iutchalon.u-bourgogne.fr>
- ▶ Examen des candidatures sur dossier et éventuellement par entretiens personnalisés

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE

Avant d'être sélectionné

Demande du dossier de candidature pédagogique auprès de Martine BAILLY au 03 80 39 51 93

Transmission du dossier de candidature pédagogique à martine.bailly@u-bourgogne.fr

Contactez le SEFCA au 03 80 39 51 80 pour préparer votre inscription administrative

Le SEFCA vous transmet : Un devis, un programme et un calendrier de la formation

Après acceptation pédagogique

Téléchargement du dossier d'inscription administrative (après acceptation de la candidature) : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative

Le SEFCA transmet à votre employeur une convention de formation à retourner après signature

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Contrôle Terminal, Contrôle Continu, Examens oraux.

- ▶ **Règles de validation et de capitalisation**

Principes généraux concernant les contrôles de connaissances (article 10 de l'arrêté du 17/11/1999)

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris les projets tutorés et le stage, et une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs éléments constitutifs, ceux-ci sont également affectés par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport

de 1 à 3. **La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.**

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, **l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.**

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, **les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables.** Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Précisions concernant la capitalisation des UE et l'acquisition de Crédits Européens (ECTS)

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

La licence étant à effectifs limités, le redoublement n'est pas systématique.

- ▶ Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université :
- ▶ http://www.ubourgogneformation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

COMPETENCES ACQUISES

Il s'agit de donner les notions théoriques et pratiques permettant :

- ▶ De maîtriser les outils informatiques afin de les adapter aux systèmes logistiques ;
- ▶ De dialoguer avec des informaticiens et des Sociétés de Service en Ingénierie Informatique (SSI) afin de concevoir et mettre en place la gestion des flux d'informations d'un système logistique ;
- ▶ D'utiliser à bon escient les technologies d'informations et de communication existant dans les systèmes logistiques ;
- ▶ De suivre l'évolution du marché des NTIC et d'anticiper les technologies émergentes afin d'en voir les apports dans les systèmes logistiques

DEBOUCHES

Tout professionnel de la logistique dans des domaines institutionnels ou industriels confronté à l'optimisation, l'amélioration, la conception ou la création d'une simulation logistique calquant un ou plusieurs processus déjà existants ou futurs, désireux d'élargir et de renouveler ses compétences dans ce domaine très novateur.

- professionnel des loisirs (parcs d'attractions, stations de sports d'hiver...)
- responsable de services hospitaliers (brancardage, transport de malade, pharmaciens...)
- professionnel de l'aménagement du territoire ;
- responsable logistique et transport ;
- responsable de la sécurité ;

EN SAVOIR PLUS

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr